



# DOSSIER DE PRESSE

Participation de l'ANDA à la 4<sup>ème</sup> édition du Salon Halieutis  
Du 15 au 19 février 2017

Agence Nationale pour  
le Développement  
de l'Aquaculture



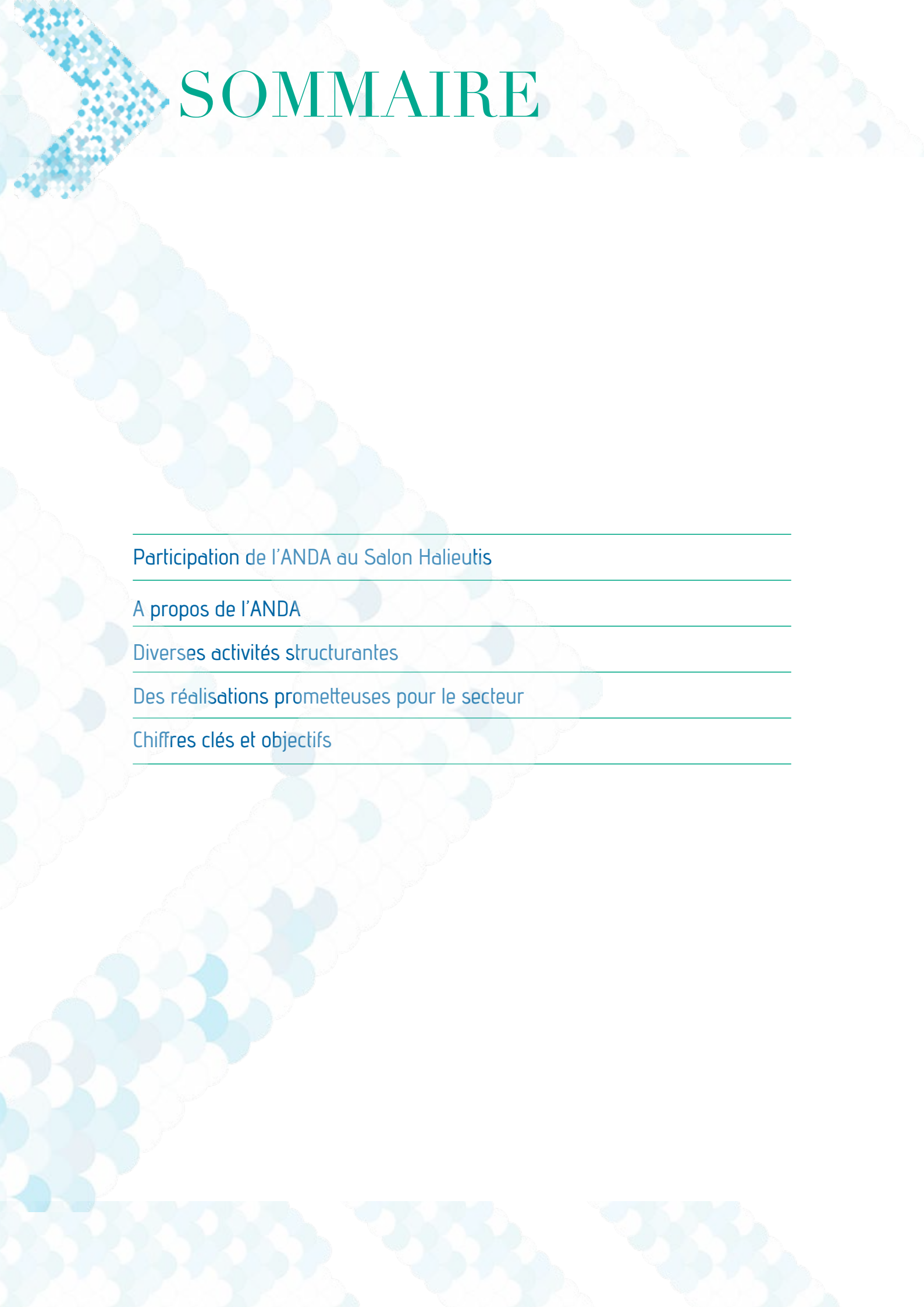
الوكالة الوطنية  
لتنمية تربية  
الأحياء البحرية

Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture  
Avenue Annakhil, Immeuble les Patios, 4<sup>ème</sup> étage, Hay Ryad  
Rabat - Maroc

Tél : (+212) 538 099 700  
Fax : (+212) 538 099 770

Email : [contact@anda.gov.ma](mailto:contact@anda.gov.ma)

Site Web: [www.anda.gov.ma](http://www.anda.gov.ma)



# SOMMAIRE

---

Participation de l'ANDA au Salon Halieutis

---

A propos de l'ANDA

---

Diverses activités structurantes

---

Des réalisations prometteuses pour le secteur

---

Chiffres clés et objectifs

---



# L'ANDA EN FORCE AU SALON HALIEUTIS

Fer de lance du secteur aquacole au Maroc, l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA) prendra part à la 4<sup>ème</sup> édition du salon international Halieutis, qui aura lieu du 15 au 19 Février à Agadir.

Au sein d'un espace de 300 m<sup>2</sup> dénommé « Univers aquacole », situé au pôle « Valorisation & Process », le grand public sera invité à découvrir le potentiel et la richesse de l'aquaculture marocaine. Il ciblera également les professionnels et investisseurs qui seront au rendez-vous du plus important événement dédié au secteur halieutique.

Cet espace, conçu selon un concept nouveau et inventif tout en constituant une vitrine sectorielle d'information et de mise en relation, abritera les stands des différents partenaires et professionnels ainsi que les acteurs-clés de la filière aquacole, à savoir : l'Institut National de Recherche Halieutique (INRH), la coopérative Marchica de la Pêche Artisanale, la coopérative des Marins Pêcheurs de Cala Iris, la coopérative des Marins Pêcheurs Al Amal, les Domaines Agricoles, Azura Aquaculture, Eddadi Aquaculture, Aquam'diq, Cultimer, Filet Nova, At Sea Technology, EM4G Aquaculture & Environnement, France Naissain et finalement Grupo Jjchicolono.

Cette présence en force des différents acteurs du secteur fait office de véritable prise de parole commune.

L'objectif étant de promouvoir les potentialités aquacoles du Maroc, de présenter les opportunités d'investissement dans les différentes composantes de la filière et de raffermir l'importance du projet aquacole dans la durabilité du secteur halieutique marocain.

Cet événement est également l'occasion de conforter la position de l'ANDA en tant que principal acteur national dans le domaine de l'aquaculture en présentant aux visiteurs attendus, ses avancées et ses principaux chantiers lancés en matière de développement de l'aquaculture.

En marge de ce Salon, l'ANDA participe au cycle des conférences en organisant une conférence sous le thème « L'algoculture, un investissement d'avenir » et ce, le 16 février 2017.

Cette rencontre sera animée par des experts nationaux et internationaux afin de mettre en exergue les multiples débouchés qu'offre la « filière algue » tout en identifiant les pistes d'actions pour favoriser le développement de cette activité.



# A PROPOS DE L'ANDA

Le développement de l'aquaculture au Maroc est un choix politique majeur traduisant une volonté de s'engager résolument en faveur de la pérennité des ressources halieutiques tout en assurant une sécurité alimentaire durable.

A partir de cette vision stratégique, l'ANDA est créée en 2011, dans le cadre de la stratégie Halieutis, pour promouvoir le développement de l'aquaculture au Maroc, en réunissant toutes les conditions favorables pour faire du secteur aquacole un véritable levier de développement.

Pour la réalisation de ses missions, l'ANDA s'est vu confier 5 principales attributions :

- Soutien aux investissements en aquaculture par la mise en place de plans d'actions spécifiques ;
- Proposition de toute mesure réglementaire afin d'encourager le développement et l'organisation du secteur ;

- Accompagnement des projets pilotes en aquaculture en partenariat avec des acteurs public et privé ;
- Appui aux investisseurs pour la concrétisation de leurs projets ;
- Mise en œuvre d'une politique de communication et d'information adaptée en participant à des événements et en organisant d'autres pour promouvoir le secteur.

L'ANDA affiche aujourd'hui la volonté de se positionner en tant qu'acteur de référence pour soutenir le développement du secteur aquacole, destiné à un avenir prometteur et dont le potentiel de croissance est très grand eu égard à la position géostratégique du Royaume qui compte deux façades maritimes à même d'assurer l'envol de cette activité.

Elle compte également se donner les moyens pour positionner l'aquaculture en tant que secteur privilégié amené à constituer un véritable levier de croissance et de création d'emplois pour le secteur halieutique.



# DIVERSES ACTIVITÉS STRUCTURANTES

Depuis sa création, l'ANDA a tracé une feuille de route bien claire et a lancé des chantiers structurants de manière à rehausser le secteur aquacole et le hisser aux normes des standards internationaux.

Elle s'est attelée à mener des actions ciblées afin de donner une visibilité et une attractivité à l'offre aquacole dans notre pays et d'inciter les opérateurs nationaux et étrangers à s'y investir.

Pour y parvenir, l'ANDA a travaillé à l'élaboration d'un cadre réglementaire cohérent dédié au secteur de l'aquaculture en vue de permettre à la filière de se développer en harmonie avec les autres activités côtières. Elle a aussi élaboré une planification pertinente qui concilie les impératifs environnementaux fournissant toute la visibilité nécessaire aux investisseurs ayant la perspicacité de miser sur un secteur porteur.

L'ANDA s'active également à promouvoir l'attractivité de la filière aquacole marocaine tant à l'échelle nationale qu'internationale. Pour ce faire, elle a conclu des partenariats avec des pays avancés en la matière afin de profiter de leurs expériences réussies en matière de savoir-faire et de techniques innovantes.

De même, elle s'affirme comme l'interlocuteur principal des opérateurs et des professionnels de l'aquaculture au Maroc en mettant à leur disposition une équipe spécialisée et multidisciplinaire qui s'attèle au quotidien à prendre en charge leurs requêtes et à les accompagner tout au long du processus de montage de leur projet y compris une assistance durant toutes les démarches administratives nécessaires à l'autorisation d'exercer.



# DES RÉALISATIONS PROMETTEUSES POUR LE SECTEUR

## Lancement de l'offre aquacole de la région de Dakhla Oued Eddahab

Poursuivant son élan dans la planification du littoral, l'ANDA a lancé en date du 23 novembre 2015 un appel à manifestation d'intérêt pour la mise en œuvre du plan d'aménagement aquacole de la région de Dakhla-Oued Eddahab.

Cette offre d'investissement, fruit d'une multitude d'études scientifiques, techniques et financières menées, de 2013 à 2015, sur plus de 225 km du littoral allant de la ville de Dakhla au sud de la baie de cintra, est constituée de **878 unités** de production, s'étendant sur une superficie de plus de **6 556 Ha** dans laquelle plusieurs projets aquacoles peuvent être réalisés.

Le montant d'investissement prévisionnel est estimé à **2,8 milliards de Dirhams** avec une production cible annuelle de près de **115 000 tonnes** et permettra ainsi la création de plus de **3 300 emplois**.

Ces opportunités sont destinées aux investisseurs intéressés aussi bien nationaux qu'internationaux avec l'objectif de donner une forte impulsion au secteur aquacole et de contribuer à une économie régionale prospère et développée.

Les résultats seront lancés en 2017 dès la finalisation de la sélection des dossiers.

## Plan de développement de l'aquaculture marine dans la zone d'Immesouane à Sidi Ifni

La bande littorale comprise entre Imessouane et Sidi-Ifni recèle de nombreuses potentialités aquacoles permettant d'assurer un développement durable du secteur. Cette région se positionne comme une plateforme compétitive d'accueil aux investisseurs en raison de son infrastructure qui lui assure des liens d'interconnexion infaillibles, permettant d'accompagner l'essor économique et la compétitivité de cette destination.

Ce plan d'aménagement est essentiellement constitué de cinq zones, à savoir :

- **la zone 1** : d'Imessouane à Tamri,
- **la zone 2** : de Cap Ghir à Tamraght,
- **la zone 3** : de Tifnit à Oued Massa,
- **la zone 4** : d'Oued Massa à Sidi Boulfadail,
- **et la zone 5** : de Sidi Boulfadail à Sidi Ifni.

Totalisant ainsi **5.430 ha**, et recensant **330 parcelles** destinées à la conchyliculture, à la pisciculture et à l'algoculture.

Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé dès la finalisation et la validation des études menées par l'ANDA avec les différents partenaires.

## Plan de développement de l'aquaculture marine dans la zone Méditerranéenne

De par ses atouts physiques, écologiques et la diversité des sites pouvant abriter une large gamme d'espèces

aquacoles, la zone Méditerranéenne constitue un véritable attrait pour divers projets d'investissement en aquaculture.

Cette côte se trouvant aux portes de l'Europe, des marchés régionaux et européens, jouit d'un statut privilégié pour l'essor d'une aquaculture durable.

À la lumière de ces potentialités, une étude est lancée en 2013 pour la réalisation d'un Plan d'Aménagement Aquacole (PAA) au niveau de la zone s'étalant de Cap Targha à Saidia, sur une longueur de 350 Km.

Les résultats de ce PAA dénotent d'un potentiel aquacole considérable s'élevant à **143 138 tonnes** correspondant à **1905 Ha** de surface utile identifiée et 85 unités de production. Ainsi, le plan a identifié 5 zones conchylicoles, une zone conchylicole/algocole et 11 zones piscicoles, réparties sur 3 régions aquacoles ayant des caractéristiques environnementales homogènes.

La tendance piscicole de la zone est d'autant plus accentuée par une production piscicole globale de **139 608 tonnes** contre **3530 tonnes** pour la production conchylicole globale.

Aujourd'hui, l'ANDA, après avoir lancé la mise en œuvre du plan aquacole de la région de Dakhla-Oued Eddahab qui sera suivi par ceux de la région s'étendant d'Imessouane à Sidi Ifni et de la Méditerranée, elle procédera à partir de 2018-2019, au lancement de la mise en œuvre des autres plans aquacoles portant sur les autres régions du littoral national, notamment ceux

**des régions de Casablanca Settat, de Marrakech-Safi et ainsi que ceux s'étendant de Guelmim à Boujdour.**

## Projets pilotes

L'ANDA assure l'accompagnement de trois projets de fermes aquacoles à caractère social au bénéfice de trois coopératives de la pêche artisanale actives en Méditerranée. Il s'agit du :

### **Projet pilote porté par la coopérative de Marchica dans le cadre de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC).**

- Localisation : Lagune de Marchica
- Superficie : 28 hectares
- Espèce d'élevage : Algues
- Technique d'élevage : Filets tubulaires suspendus entre cordes sub-flottantes
- Production cible : 4000 tonnes/an d'algues
- Partenaire : Département de l'Environnement, Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM).

### **Projet pilote porté par la coopérative Al Amal dans le cadre de la GIZC.**

- Localisation : large du port Ras Kebdana (Province de Nador)
- Superficie : 15 hectares
- Espèce d'élevage : Moules
- Technique d'élevage : Filières flottantes de sub-surface
- Production cible : 320 tonnes/an de moules
- Partenaires : Département de l'Environnement, Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM).

## Projet pilote porté par la coopérative de marins pêcheurs Cala Iris

- Localisation : Baie de Cala Iris – Province d’Al Hoceima
- Superficie : 10 hectares
- Espèce d’élevage : Moules
- Technique d’élevage : Filières sub-flottantes
- Production cible : 200 tonnes/an de moules
- Partenaire : Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), Agence pour la Promotion et le Développement économique et social des préfectures et provinces du Nord du Royaume (APDN)

Ces projets contribueront à la préservation des ressources halieutiques en réduisant la pression exercée par la pêche, l’amélioration des conditions socio-économiques des pêcheurs locaux et la contribution à une meilleure intégration de l’économie de la région dans le tissu économique méditerranéen. L’ANDA envisage de multiplier des projets sociaux similaires dans d’autres régions du Royaume à potentialité aquacole.

## Projets expérimentaux

L’ANDA accompagne des projets expérimentaux entrepris par l’Institut National de Recherche Halieutique (INRH) et ce, en partenariat avec le secteur privé. Ces projets initiateurs s’appuient principalement sur de nouvelles technologies et de nouvelles espèces.

### 1. Projet de la coopérative ANNAHDA à Sidi Rahhal

L’essai expérimental entamé par l’INRH, au profit de la coopérative ANNAHDA, depuis le mois de Février 2016, a permis de donner des indicateurs environnementaux et techniques sur **la culture des macro-algues** au niveau de SIDI RAHAL. Afin d’accompagner cette coopérative dans la réalisation de son projet, l’ANDA va réaliser l’étude technico-économique de son projet d’algoculture.

### 2. Projet expérimental innovant en Algoculture

En vue de consolider l’initiative ceinture bleue proposée par le Maroc durant la COP22, présentant l’algoculture comme une alternative pour le développement durable et la protection de l’écosystème marin face aux changements climatiques, l’ANDA a identifié les espaces d’algoculture dans le cadre des plans d’aménagements aquacoles au niveau de différentes régions.

Historiquement, cette activité se pratique au niveau des zones abritées du littoral telles que les lagunes et les baies.

Dans ce sens, l’ANDA a approché un consortium européen de référence en culture de Macro-algues qui a exprimé son intérêt à réaliser un projet expérimental avec l’ANDA, l’INRH et un opérateur privé marocain spécialisé dans le domaine des algues.

Ce projet de recherche repose sur la réalisation des essais expérimentaux au niveau de plusieurs sites présentant

des conditions environnementales différentes. Les sites choisis sont la lagune de la **Marchica** comme site abrité, le site de **Bouznika** (offshore) comme site exposé et la zone de **Dakhla** comme un site présentant des conditions intermédiaires. Les essais ont déjà démarré au niveau de la Marchica (fin octobre 2016) et seront suivis par ceux en cours d'installation dans les autres sites.

Il est à souligner que la réussite de ces expérimentations notamment en offshore, donnera un élan de grande envergure au développement de l'algoculture dans notre pays.

### 3. Projet expérimental innovant de culture de micro-algues

Un projet expérimental innovant de culture de micro-algues est en cours de mise en place en collaboration avec l'INRH et un partenaire privé. Ce projet permettra de démontrer la faisabilité technique et scientifique de la technique de culture de microalgue au niveau d'un site identifié dans la Région de Laâyoune Sakia Al Hamra.

## Réalisation d'un complexe d'infrastructures d'appui à l'activité de l'aquaculture au niveau de la zone de Cintra

Dans une démarche intégrée, l'ANDA a lancé l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une infrastructure d'appui à l'activité aquacole au niveau de la baie de Cintra. L'objectif étant de développer la filière dans cette

baie tout en facilitant l'installation et le fonctionnement de fermes aquacoles, par la mise à disposition d'outils techniques fonctionnels et d'offrir le maximum de facilités aux investisseurs potentiels.

## Orientation de l'investissement en aquaculture

Afin de faciliter le contact avec les investisseurs, l'ANDA a élaboré un guide de l'investissement en aquaculture qui vise à les orienter dans le processus de formulation de leurs projets en traitant tous les aspects relatifs à l'exercice de l'activité de l'aquaculture.

Ce guide retrace les principaux avantages de l'implantation des projets aquacoles au Maroc, le climat d'investissement, les coûts de production, les mesures fiscales et douanières, les composantes techniques d'un projet aquacole ainsi que le cadre légal.

Outre ces éléments, il informe les porteurs de projets sur les différentes procédures administratives liées à la création et l'exploitation des fermes aquacoles ainsi qu'à la commercialisation des produits aquacoles.



# CHIFFRES CLÉS

**19** fermes conchyliques

**1** ferme piscicole

**1** ferme d'algoculture

**1** écloserie de coquillages

**Plusieurs**  
projets en cours d'installation

**5** plans d'aménagements  
aquacoles lancés depuis 2013



# OBJECTIFS

Atteindre une production aquacole de 200 000 tonnes

---

Contribuer à l'augmentation des exportations halieutiques de 1,2 à 3,1 Milliards DHS

---

Augmenter le PIB du secteur halieutique (pêche, aquaculture, industrie) de 8,3 à 21,9 Milliards DHS

---

Contribuer à terme à la création de 40 000 emplois